

CENTRO CULTURAL ESPAÑOL DE RENNES

association loi 1901

31, boulevard du Portugal - 35200 Rennes Tel : 09 51 09 81 63

E-Mail : secretariat@ccesp.com - www.ccesp.com

Siret : 413 848 698 000 69



NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone (fixe) : / / / / (portable) : / / / /

E-mail : (Écrire en lettres capitales SVP)

Adhère à l'Association *Centro Cultural Español de Rennes*Adhésion : 12 € Réglée le/...../ **2024** (l'adhésion n'est effective qu'après paiement de la cotisation)Mode de paiement : Chèque Espèces *Langue espagnole (pour adulte)*

Niveau :

Jour :

Heure :

Tarif : 1h30 x 30 semaines = 260 €

Remise des chèques à l'inscription, possibilité de fractionnement, avec encaissements différés
2 x 130 € (octobre - janvier) ou trois : Octobre 90 € Janvier 90 € Avril 80 € *Coro*

Mercredi de 17h45 à 18h45

Tarif : 10 € l'année

 Chèque *Cine-Tapas*

Séance Ciné gratuite

Tarif : 6 € las Tapas

Réservé aux Adhérents

 *España Vinos y Tierras*

Dates non encore établies

Tarif : 35 € l'année

 Chèque Réservé aux participants à une autre activité

Fiche d'inscription à renvoyer avec votre règlement à l'adresse suivante :

Centro Cultural Español de Rennes
M. le Trésorier
31 boulevard du Portugal
35200 RENNES

Adhésion et paiement

L'adhésion au Centre Culturel Espagnol est **obligatoire** pour participer aux activités organisées par l'Association.

- ◆ L'inscription est valable un an à partir **septembre** et son montant est de **12 €**.
- ◆ Le règlement se fait à l'inscription (chèque séparé des autres versements).

Inscription à une animation linguistique

Pour celles et ceux qui désirent s'inscrire, merci de compléter ce formulaire et nous le communiquer accompagné du règlement ou de le déposer au CCER.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans ce bulletin accompagné du règlement complet.

Les inscriptions peuvent aussi se faire sur place en septembre lors des permanences **les mercredis de 16h30 à 17h30** ou lors de nos **Portes Ouvertes les 4 et 5 septembre de 18h à 20h**. Elles se font en fonction des places disponibles.

Rentrée semaine du 16 septembre 2024

Fonctionnement des activités.

- Les activités fonctionnent de septembre à juin hors vacances scolaires, excepté certaines animations de langue espagnole. Celles-ci s'étendent sur 30 semaines selon le calendrier communiqué lors de l'inscription.
- Le CCER utilise des photos prises durant ses activités et ses moments festifs pour illustrer son site Internet et son journal. Le-la signataire accepte d'y figurer. Il-elle pourra à tout moment faire retirer les photos où il-elle apparaît en nous le signalant par écrit (mail ou courrier).

Annulation d'inscription aux ateliers d'espagnol :

- ✓ Seuls les désistements liés à une cause médicale ou professionnelle majeure seront examinés pour un éventuel remboursement partiel. La demande devra être formulée par écrit et accompagnée d'un justificatif.
- ✓ Dans tous les cas, le montant de l'adhésion reste acquis à l'Association.
- ✓ La décision de remboursement appartient au Conseil d'Administration.
- ✓ Aucun remboursement ne sera réalisé après le 31 mars de l'année d'inscription.
- ✓ Dans tous les cas, le trimestre commencé reste dû.

Le Conseil d'Administration du Centre Culturel se réserve le droit de

- Déplacer ou supprimer une activité proposée si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- Remplacer un animateur.
- Déplacer ponctuellement certaines activités à l'occasion de manifestations importantes.

Les statuts de l'association sont consultables sur notre site internet ou remis sur demande.

Lu et approuvé, le / /2024
Signature :